

Nombre de membres élus au Bureau : 50	Membres en fonction : 50	Membres présents : 33	Absent(s) excusé(s) : 8	Absent(s) : 9	Pouvoir(s) : 0
--	-----------------------------	--------------------------	----------------------------	---------------	-------------------

Date de convocation : 6 novembre 2018

Vote(s) pour : 33
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 12 novembre 2018,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2018-11-12-BD-21.4 :

Délégation de Service Public relative à l'exploitation du parking Centre Pompidou de Metz Métropole - Rapport Annuel 2017.

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude WALTER

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 1411-3,
VU l'article 52 de l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la convention de Délégation de Service Public en date du 26 septembre 2008 relative à l'exploitation du Parking Centre Pompidou de Metz Métropole passée entre la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole et la société URBIS PARK,

VU le rapport du délégataire chargé de l'exploitation du Parking Centre Pompidou de Metz Métropole présenté pour l'exercice 2017, dont une synthèse est annexée à la présente délibération,

VU l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 9 novembre 2018,

PREND ACTE de ce rapport lequel a été mis à disposition des élus et dont une synthèse est jointe à la présente délibération.

Pour extrait conforme
Metz, le 13 novembre 2018
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services



Hélène KISSEL

Délégation de Service Public

PARKING CENTRE POMPIDOU

Synthèse du rapport annuel

en application de l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales

Exercice 2017

"Toutes les informations fournies dans le présent rapport sont issues des diverses documentations mises à disposition par la société (notamment rapport annuel d'activité, rapport de gestion, comptes annuels certifiés)".

PARKING GARE CENTRE POMPIDOU



Tableau de bord - Délégations de Service Public

Service : Direction Organisation, Méthodes, Contrôle de Gestion, Evaluation

Année : 2017

Service gestionnaire : Direction de la Mobilité et des Transports

Code délégation : POMPID

Parking Gare Centre Pompidou-Metz

Date : 23 octobre 2018

Politique publique : Améliorer la qualité de vie

Domaine d'activité : Stationnement

Réalisation et gestion d'un parking public

Situé à : Rue aux Arènes ZAC de l'Amphithéâtre 57 METZ

Nature du contrat : Concession

Signé le : 12/07/2005

Avec effet au : 26/09/2008

Échéance : 25/09/2038

Durée : 30 ans

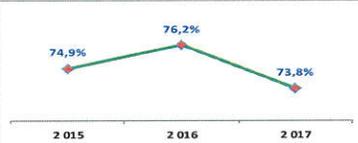
Années	Nb de Places de Stationnement
2015	701
2016	701
2017	702

INDICATEURS

↓ Activité

Occupation Abonnements

% abonnements et amodiations

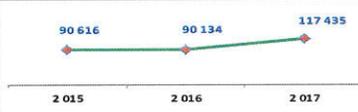


Éléments Financiers (En euros)

	2 015	2 016	2 017
CA	1 246 164	1 305 242	1 440 272
Résultat Net	-234 314	-205 638	65 992
Redevances	23 860	22 283	28 448
Tickets horaires	90 616	90 134	117 435
% abonnements et amodiations	75%	76%	74%

Quantité annuelle

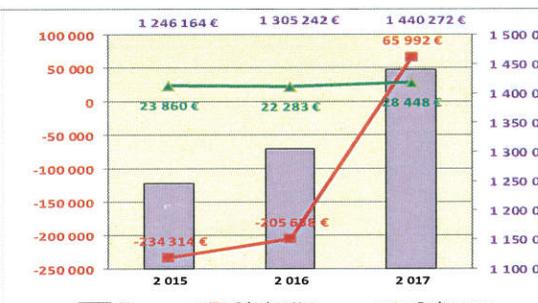
Tickets horaires



Performance Financière

Recette Annuelle moyenne par place





Exploitant :

Raison sociale : SA République

Forme juridique : SA

Adresse : 18 avenue François Mitterrand, 57 000 METZ

Capital : 6 450 137 €

Société dédiée : NON

Société Mère : SA URBIS PARK

1. COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION

Délégation :		Année		2017	
Parking Gare Centre Pompidou-Metz					
	2016	2017	Ecart en €	Ecart en %	
Produits d'exploitation					
Recettes Activité	1 305 242	1 440 272	135 030	10%	
Production stockée immob.	-	-	-		
Subventions	-	-	-		
Autres Produits et reprises	- 50	-	50	-100%	
<i>Dont CSP</i>					
Total Produits d'exploitation	1 305 192	1 440 272	135 080	10%	
Charges d'exploitation					
Achats, Serv Ext et autres	168 207	178 082	9 875	6%	
Charges de personnel	296 118	250 454	- 45 664	-15%	
Redevances Collectivité	22 283	28 448	6 165	28%	
Frais de siège	41 155	25 357	- 15 798	-38%	
Dotations aux amortissements	983 067	891 939	- 91 128	-9%	
Dotations aux provisions	-	-	-		
Autres charges	-	-	-		
Total Charges d'exploitation	1 510 830	1 374 280	- 136 550	-9%	
Résultat d'exploitation	- 205 638	65 992	271 630	-132%	
Excédent Brut d'Exploitation	777 479	957 931	180 452	23%	
Résultat financier	-	-	-		
Résultat exceptionnel	-	-	-		
Impôts bénéfice	-	-	-		
Résultat net	- 205 638	65 992	271 630	-132%	

Compte d'exploitation en € H.T.

2. ANALYSE FINANCIERE

Les montants exprimés ici sont Hors-Taxes.

Le Chiffre d'Affaires est en constante progression depuis 2012. D'un montant total de 1,30M€ en 2016, il s'établit à **1,44M€** en 2017 soit +10% sur le dernier exercice. Cela représente un Chiffre d'Affaires annuel de **2 462€** par place de stationnement en 2017, contre 2 234€ en 2016. Cette hausse est principalement due à la progression des recettes horaires (+16%) et des recettes abonnés (+8%). Pour les abonnements, les recettes sur 2017 s'élèvent à **512k€**, contre 474k€ en 2016, soit **+38k€** de recettes supplémentaires enregistrées. Cette variation est expliquée principalement par l'augmentation des tarifs au 1^{er} janvier.

Le ticket moyen stagne sur la période (**8,81€** en 2017 contre 8,84€ en 2016). Il y a un report des usagers du dépose-minute supprimé à proximité de la gare ferroviaire. Le nombre de tickets distribués pour une durée de stationnement inférieure à 30 minutes ne cesse d'augmenter depuis 2014. Les recettes horaires s'élèvent à un montant total de **736k€** en 2017, en hausse de 16% par rapport à 2016 (632k€).

À côté de la progression de 10% des recettes d'exploitation, les charges d'exploitation affichent une baisse significative de 9% sur 2017. D'un montant total de **1 374k€** en 2017, contre 1511k€ en 2016. Cette baisse concerne principalement le poste de charges de personnel qui comprend désormais le forfait de charges appliqué par la société URBIS PARK SERVICES au délégataire. Elle est prestataire de service pour le compte du parking et gère l'exploitation de celui-ci et lui apporte également une assistance dans la gestion administrative, juridique et comptable du contrat. Les charges d'exploitation directes font l'objet d'un forfait refacturé et indexé annuellement (d'un montant de 250k€, base 2017) constituant la part fixe de la rémunération. À laquelle s'ajoute une part variable correspondante à 9% du Chiffre d'Affaires du parc, soit 114k€.

Le délégataire enregistre une baisse de dotations aux amortissements et provisions (-92k€ entre 2016 et 2017), ce qui améliore le résultat net de **271k€**. Il est de l'ordre de 66k€ en 2017 contre -206k€ en 2016.

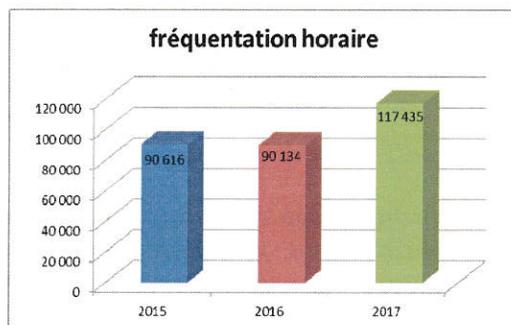
Concernant la redevance due à la Ville :

La redevance revenant à la Ville annuellement s'élève à la somme de **28k€** en 2017. Cette somme comprend une redevance d'occupation du domaine public (somme fixe indexée annuellement de 2k€) et une redevance variable égale à 2% du Chiffre d'Affaires.

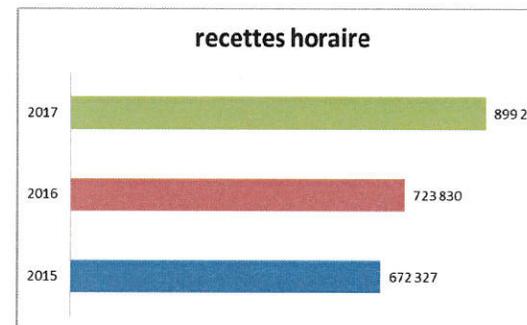
3. ANALYSE DE L'ACTIVITE 2017

Fréquentation et Recettes horaires

On note une très belle progression de la fréquentation horaire du parking Pompidou. Plusieurs événements ont contribué à cette réussite avec le Mondial de Handball aux Arènes, une augmentation du nombre de visiteurs au Centre Pompidou de 15%, le passage du stationnement sur voirie payant, le tournoi de tennis Moselle Open et l'ouverture du centre commercial Muse. L'évolution des recettes n'est pas à la hauteur de la hausse de fréquentation essentiellement due aux usagers du "dépose minute".



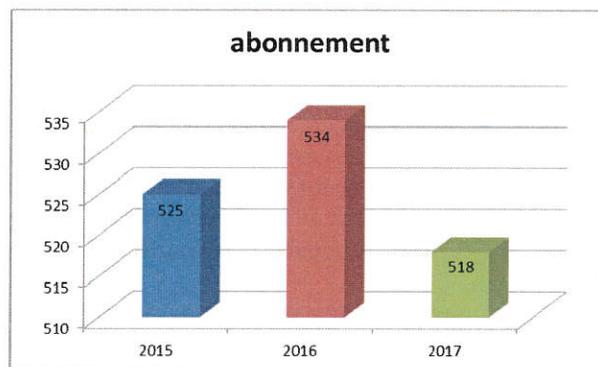
Quantité de tickets horaires sur l'année



Recettes horaires sur l'année (en € TTC)

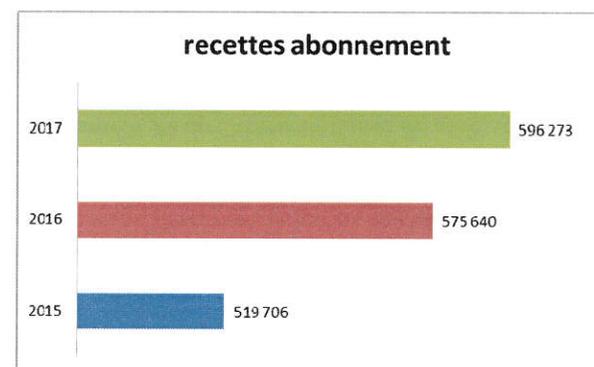
Fréquentation abonnés et Recettes abonnés

En 2017, il y a eu une baisse volontaire du nombre d'abonnement, suite à une forte demande de la clientèle horaire ferroviaire et du Centre commercial Muse. La demande reste forte aux alentours de la gare. L'augmentation des recettes est essentiellement due aux augmentations tarifaires du 1^{er} janvier 2017.



Fréquentation liée aux abonnés (quantité moyenne annuelle)

d'abonnement)



Recettes liées aux abonnements sur l'année (en € TTC et tout type)

Taux d'occupation moyen par jour

Comme en 2016, le parking bénéficie d'une bonne occupation (entre 20 et 50 places de disponibles les jours de semaine au plus fort de la journée).

Il y a pratiquement autant d'utilisateurs abonnés que d'utilisateurs horaires qui utilisent le parc. La clientèle est évidemment ferroviaire, il y a peu d'utilisateurs abonnés les week-ends.

À noter : toujours le bon fonctionnement du forfait spectacle et Match de Handball avec les Arènes.

4. SITUATION PATRIMONIALE ET INVESTISSEMENTS

Investissements réalisés en 2017 :

- Décor vitre local vie,
- Remplacement ballon dans le vide sanitaire,
- Mise aux normes BT 13,
- Achat d'un PTI supplémentaire,
- Mise en place de la carte de fidélisation commerçante « Bonjour Metz ».



5. ELEMENTS D'ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE

Parking ouvert 24h/24 ; 7j/7 aux usagers horaires et abonnés. Présence du personnel de 7h00 à 21h00 du lundi au vendredi et de 12h00 à 19h00 les samedis et dimanches.

Le délégataire réalise des enquêtes de satisfaction annuelle auprès des usagers et abonnés, dans le cadre de son plan de management de la qualité. Pour cette année 2017, il a enregistré 18 réclamations, notamment sur le paiement des abonnements et les tickets perdus et les forfaits weekend et soirée.

6. PISTES D'AMELIORATION DU SERVICE

Les axes suivants restent à améliorer pour l'activité à venir :

- Continuité des ondes radio électriques,
- Réfections des 2 édicules suite à infiltration,

- Mise en place de caisson "entrée interdite " en cas de d'incendie,
- Changement du contrôle d'accès.

Un plan GER (Gros Entretien et Renouvellement) a été contractualisé entre le Délégué et la Ville. Il s'engage à réaliser des travaux de gros entretien et de renouvellement des matériels et des équipements pour un montant global de **2,4M€** sur la durée restante du contrat, soit 23 ans (durée restante du contrat à partir de laquelle le plan GER a été validé par avenant, soit 2016). Tous ces travaux sont échelonnés annuellement et font partis de ce plan de renouvellement. Pour 2016, les réalisations s'établissaient à **68k€** contre 65k€ prévues et pour 2017 elles s'établissent à 2,5k€ contre 28k€ prévues. En réalisations cumulées au 31/12/2017, le délégué est à 70,4k€ de GER contre 93k€ budgétés.

URBIS PARK SERVICES est la société d'exploitation du parking Gare Pompidou pour le compte de la SA REPUBLIQUE, par contrat de prestation de services. La compétence relative aux parcs de stationnement a été transférée à Metz Métropole depuis le 1^{er} janvier 2018.

Résumé de l'acte

057-200039865-20181112-11-2018-DB21-4-DE

Numéro de l'acte : 11-2018-DB21-4
Date de décision : lundi 12 novembre 2018
Nature de l'acte : DE
Objet : Délégation de Service Public relative à l'exploitation du parking Centre Pompidou de Metz Métropole - Rapport Annuel 2017
Classification : 1.2 - Délégation de service public
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 15/11/2018
Numéro AR : 057-200039865-20181112-11-2018-DB21-4-DE
Document principal : 99_AU-ERD21-4.pdf

Historique :

15/11/18 13:47	En cours de création	
15/11/18 13:47	En préparation	Catherine DELLES
15/11/18 13:57	Reçu	Catherine DELLES
15/11/18 13:58	En cours de transmission	
15/11/18 13:59	Transmis en Préfecture	
15/11/18 14:02	Accusé de réception reçu	